



# LES MARCHÉS DES PETITS ENTREPRENEURS

GUIDE POUR  
ORGANISATEUR /  
ORGANISATRICE



LA GRANDE  
JOURNÉE  
DES PETITS  
ENTREPRENEURS

10<sup>e</sup> ÉDITION

# 2023

# PROCÉDURE POUR AUTORISATION

# **Vous désirez organiser un Marché de petits entrepreneurs pour les jeunes de votre région? Quelle excellente idée!**

Voici un guide pour vous accompagner étape par étape vers l'autorisation de votre Marché!

Ces étapes sont regroupées par section et sont détaillées dans les prochaines pages.





## **Prendre connaissance des guides!**

C'est facile, vous êtes bien partis!

SVP lire attentivement.

Une nouvelle façon de faire a été mise en place en 2019, afin de pouvoir mieux répondre à la participation de plus en plus grandissante.

Vous devrez prendre connaissance des trois guides mis à votre disposition et ce, **AVANT** de faire votre demande.

Il s'agit de ce guide, Procédure pour autorisation, les Règles de financement et les Règles de communication.

**Ne trichez pas, car les informations qu'ils contiennent sont très importantes!**



2

## Trouver un tiers répondant

qui prendra entièrement en charge la structure financière de votre Marché.

Il peut s'agir d'une ville ou d'une municipalité, d'un organisme à but non lucratif, d'une entreprise privée, d'une institution scolaire, etc.

Ce tiers répondant devra signer une entente avec l'organisation nationale, afin de s'assurer que nous sommes tous sur la même longueur d'ondes.

Cela vous permettra d'être plus libres dans la recherche de financement et dans la tenue de votre événement!

Rassurez-vous, une fois l'entente signée, vous demeurez notre point de contact pour tout ce qui concerne votre Marché.

## Trouver un tiers répondant (suite)

Qu'est-ce que signifie  
"prendre en charge la structure  
financière de votre Marché"?

Cela signifie que vos commanditaires locaux devront faire leurs paiements auprès de votre tiers répondant et que celui-ci devra acquitter les dépenses engendrées dans le cadre du Marché, s'il y a lieu.

Le document "Règles de financement" vous permettra d'en savoir plus sur le rôle du tiers répondant quant au financement.

3

## Trouver un lieu

en vous assurant d'être conformes aux règles locales.



Il est **FORTEMENT** recommandé d'obtenir l'autorisation de votre ville ou de votre municipalité pour tenir un Marché.

Vous trouverez, dans la section "Organiser" de notre site, ainsi que dans votre Boite à outils, un document de présentation de l'évènement que vous pourrez utiliser dans le cadre de vos démarches.

Assurez-vous de la disponibilité des lieux ciblés et prévoyez un plan B (bâtisse, gymnase, etc.) à proximité qui pourrait être utilisé en cas de pluie.

4

**Si ce n'est pas déjà fait, créer votre compte sur notre site web et compléter le formulaire électronique.**

Les demandes ne sont pas acceptées automatiquement. Elles doivent toutes être approuvées.

Votre demande sera tout d'abord évaluée. Par la suite, un rendez-vous (virtuel ou téléphonique) sera fixé entre une personne de l'organisation et vous pour la suite des démarches.

Si vous en êtes à votre première organisation, vous aurez un second formulaire à compléter, qui vous sera acheminé par courriel.

## La création de compte et le formulaire électronique étape par étape

Si vous êtes à l'aise avec la création de compte et le formulaire électronique, passez à la page 33.



Nous avons un nouveau site web qui a été mis en ligne au printemps 2020. Si vous ne l'avez jamais utilisé, il peut être bien de prendre connaissance des prochaines pages.

Le 2e formulaire destiné aux nouveaux organisateurs.trices est un GoogleForm qui vous sera acheminé par courriel suite à votre demande.

## Créer votre compte

Pour créer votre compte, il suffit de cliquer sur le petit personnage en haut à droite.

Faire un don



Ce bouton n'est pas disponible en tout temps sur le site. Nous le réactivons seulement au moment pertinent.

## Créer votre compte (suite)

Vous aurez alors quelques champs à compléter : votre nom, courriel, numéro de téléphone et mot de passe.

### Créer un compte

Nom

Courriel

Si vous faites la demande dans le cadre de votre travail, idéalement, utilisez une adresse "neutre" (ex. info@), pour que le compte demeure accessible même si vous quittez votre poste dans le futur.

## Créer votre compte (suite)

Vous recevrez alors un courriel afin de vérifier votre adresse.

Vous devez confirmer votre courriel pour activer votre compte.

Merci!

Confirmer mon courriel

Prenez soin de vérifier vos courriers indésirables, de même que la boîte "Promotions" si vous êtes avec Gmail. Si vous ne recevez rien du tout, vérifiez le niveau de protection de votre boîte de courriel.

## Accéder au formulaire de demande

Une fois votre adresse vérifiée, vous serez invité à vous connecter, ce qui vous donnera accès au Tableau de bord.

PARTICIPER

### Tableau de bord

Participer

Organiser

L'onglet qui vous intéresse est celui à droite:  
"Organiser"

## Accéder au formulaire de demande (suite)

La première section est "Procédure pas à pas". Vous pouvez consulter la page qui s'applique à votre situation.

**Participer**

**Organiser**

### **Procédure pas à pas**

[Organisateurs 2019 et suivants →](#)

[Nouveaux organisateurs →](#)

Vous y retrouverez cependant à peu près les mêmes informations que vous avez dans ce guide.

## Accéder au formulaire de demande (suite)

En descendant juste un peu plus bas dans cette page, vous y trouverez un gros bouton mauve!

### MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

[Créer un Marché des petits entrepreneurs](#)

À noter: vous ne pouvez faire qu'une seule demande de Marché par compte. Si vous supervisez plus d'un Marché, vous devez créer des comptes distincts.

## Compléter le formulaire de demande (avant de débiter)

En premier lieu, vous devez indiquer le nom de votre Marché. Vous ne pourrez pas le modifier, alors choisissez bien!

Nom souhaité

Vous ne pourrez plus changer le nom après la création du Marché. Prenez le temps de soumettre le bon !

MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

**Ex.: de l'école Saint-Davi**

Les mots "Marché des petits entrepreneurs"  
précéderont toujours votre nom.

## **Compléter le formulaire de demande (le choix de votre nom)**

Par respect pour nos partenaires et dans le but de nous assurer une participation maximale à LGJPE, certains noms pourraient ne pas être acceptés.

Par exemple, nous n'autorisons pas l'ajout du nom d'un commanditaire local, d'une région ou d'une ville, à quelques exceptions.

En effet, si le Marché est organisé par la ville elle-même, nous pourrions le permettre, de même que nous pourrions l'accepter pour les municipalités de moins de 10 000 habitants.

## Compléter le formulaire de demande (avant de débiter - suite)

Vous pouvez en tout temps sauvegarder le formulaire pour y revenir plus tard.

[← Retour](#)

[Sauvegarder et quitter](#)

[Prévisualiser](#)

[Continuer](#)

Ce formulaire en 5 parties doit être complété et soumis pour que votre demande soit traitée.

## Compléter le formulaire de demande (1ère partie)

Vous devez obligatoirement mettre la description de votre évènement, que vous pourrez modifier par la suite.

Description \*

<b>B</b>	☰
<input type="text"/>	

Cette description apparaîtra dans la fiche de votre Marché. Soyez attractifs pour les petits entrepreneurs et les clients potentiels!

## Compléter le formulaire de demande (1ère partie - suite)

Nous vous demandons ensuite si vous avez déjà organisé un Marché auparavant.

Avez-vous déjà organisé un Marché dans le passé? \*

Si oui, à quel(s) moment(s)?

- Non, c'est mon premier
- Oui, mais avant 2019
- Oui, en 2019 ou après

Cette information n'apparaît pas sur la fiche de votre entreprise, nous en avons besoin pour l'analyse de votre demande.

## Compléter le formulaire de demande (2e partie)

Le type de lieu apparaîtra sur votre fiche.  
Il s'agit d'une façon d'identifier l'endroit  
où le Marché prendra place.

### Lieu

Type de lieu \*

Indiquez le type d'endroit où aura lieu ce Marché (ex: marché public, stationnement de la bibliothèque, etc.).

Les gens vont reconnaître facilement "le stationnement de la bibliothèque" alors qu'ils en ignorent peut-être l'adresse exacte.

## Compléter le formulaire de demande (2e partie - suite)

La région administrative n'apparaît pas  
dans votre fiche.

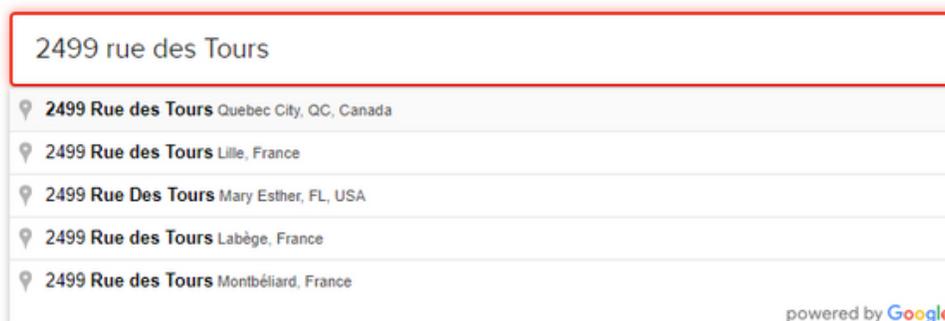
Région administrative \*

Cette information nous est utile pour la  
gestion des demandes et les statistiques.

## Compléter le formulaire de demande (2e partie - suite)

La sélection de l'adresse exacte fera en sorte de bien faire apparaître votre Marché sur la carte.

Adresse exacte \*



A screenshot of a Google address search dropdown menu. The search input field at the top contains the text "2499 rue des Tours" and is highlighted with a red border. Below the input field, a list of five suggested addresses is displayed, each preceded by a location pin icon. The suggestions are: "2499 Rue des Tours Quebec City, QC, Canada", "2499 Rue des Tours Lille, France", "2499 Rue Des Tours Mary Esther, FL, USA", "2499 Rue des Tours Labège, France", and "2499 Rue des Tours Montbéliard, France". At the bottom right of the dropdown menu, the text "powered by Google" is visible.

2499 rue des Tours
📍 2499 Rue des Tours Quebec City, QC, Canada
📍 2499 Rue des Tours Lille, France
📍 2499 Rue Des Tours Mary Esther, FL, USA
📍 2499 Rue des Tours Labège, France
📍 2499 Rue des Tours Montbéliard, France

powered by Google

Commencez à entrer l'adresse, puis sélectionnez l'adresse suggérée par Google.

## Compléter le formulaire de demande (2e partie - suite)

Dans la section des détails sur le Marché, indiquez d'abord si vous organisez un Marché privé ou public.

### Type de Marché

Privé

Vous devrez ajouter vous-même les petites entreprises. Elles ne pourront pas se joindre à votre Marché.

Public

Le Marché est ouvert à toutes les petites entreprises.

La majorité des Marchés sont publics.  
Les Marchés privés sont ceux réservés à une clientèle spécifique (ex. les écoles).

## Compléter le formulaire de demande (2e partie - Marché public)

Lorsque vous sélectionnez "Public", une nouvelle section apparaît.

Public

Le Marché est ouvert à toutes les petites entreprises.

État des inscriptions

Les entreprises peuvent actuellement se joindre au Marché.

[Interrompre les inscriptions](#)

Vous n'avez pas à vous en occuper pour le moment, nous y reviendrons dans le Guide des Marchés autorisés.

## Compléter le formulaire de demande (2e partie - Marché privé)

Si vous sélectionnez "Privé", une nouvelle section apparaît également, pour vous inviter à choisir un mot de passe.

Privé

Vous pourrez ajouter vous-même les petites entreprises. Elles pourront aussi se joindre à votre Marché en entrant le mot de passe que vous aurez déterminé.

Mot de passe \*

Les entreprises auront besoin de ce mot de passe afin de pouvoir se joindre à votre Marché. Vous trouverez tous les détails dans le guide sur les Marchés privés, disponible dans la Boîte à outils.

## Compléter le formulaire de demande (2e partie - suite)

Ensuite, indiquez le nombre de kiosques que vous pouvez accueillir, en fonction de l'espace disponible.

Combien de kiosques pouvez-vous accueillir? \*

Les inscriptions ne seront pas automatiquement interrompues si vous atteignez le nombre de petits entreprises indiqué. Vous devez donc les interrompre vous-même en cliquant sur le bouton "Interrompre les inscriptions" ci-haut.

**ATTENTION:** Les inscriptions ne seront pas automatiquement interrompues si vous atteignez le nombre de petits entreprises indiqué. Vous devrez donc les interrompre vous-même.

# Compléter le formulaire de demande (2e partie - suite)

Nous vous questionnons ensuite sur les commodités disponibles (toilettes, eau potable, électricité)

Est-ce qu'il y aura des salles de toilettes à proximité? \*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Est-ce qu'il y aura accès à de l'eau potable? \*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Est-ce qu'il y aura accès à de l'électricité? \*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Il n'est pas obligatoire d'offrir ces commodités. Les questions ont comme objectif de vous y faire penser, puisqu'il s'agit de jeunes participants.

## Compléter le formulaire de demande (2e partie - suite)

Les heures d'ouverture et de fermeture seront affichées sur votre fiche et sur celle de toutes les petites entreprises jointes à votre Marché.

Heure d'ouverture \*

HH:mm

Heure de fermeture \*

HH:mm

La majorité des Marchés sont ouverts à partir de 10h et ferment vers 14h-15h.

## Compléter le formulaire de demande (3e partie)

C'est à cet endroit que vous nous donnez les informations nécessaires pour vous joindre.

Votre nom \*

Votre adresse courriel \*

Votre adresse postale \*

Inscrire l'adresse postale

Votre numéro de téléphone \*

Cellulaire de préférence - surtout si nous avons besoin de vous joindre le jour E

Ex: 555 555-5555

À noter que seuls vos nom et adresse courriel apparaissent publiquement sur la fiche.

## Compléter le formulaire de demande (3e partie - suite)

Nous avons également besoin des noms et coordonnées des personnes qui organisent le Marché avec vous

Les noms et numéros de cellulaire des autres organisateurs en cas d'urgence \*

Il est important que nous puissions joindre au moins une autre personne en cas d'urgence si vous n'êtes pas disponible.

## Compléter le formulaire de demande (4e partie)

Dans la première section, indiquez le nom et les coordonnées de votre tiers répondant.

Qui sera votre tiers répondant? \*

Ne peut pas être vous-même ou une personne physique

### Indiquez les coordonnées du tiers répondant

Adresse exacte \*

Adresse courriel \*

Numéro de téléphone \*

Pour en savoir plus sur les tiers répondant et le rôle qu'ils doivent jouer, consulter notre guide sur les Règles de financement.

## Compléter le formulaire de demande (5e partie)

À la toute dernière page, vous devez écrire votre nom en guise de signature et cliquez sur le bouton "Soumettre"

VOTRE NOM À TITRE DE **SIGNATURE**

2021-12-13

← [Retour](#) [Sauvegarder et quitter](#) [Prévisualiser](#) [Soumettre](#)

Lorsque vous retournerez dans votre Tableau de bord, vous verrez alors à la droite que votre demande a le statut "En attente d'autorisation".



5

## **Le rendez-vous téléphonique ou virtuel**

avec une personne de l'organisation nationale.

Ce rendez-vous, qui aura lieu dans les meilleurs délais suite à la réception de votre demande, a pour but de valider quelques points avec vous.

Cela sera également l'occasion pour vous de poser toutes les questions que vous voulez!

Les organisateurs et organisatrices d'expérience pourraient ne pas être invité.e.s à une telle rencontre, pour des raisons évidentes :)



La signature de l'entente avec le tiers répondant.

Suite à la rencontre, l'entente vous sera acheminée par courriel, afin que le représentant de votre tiers répondant puisse la signer.

Si cette personne a quelque question que ce soit, nous sommes disponibles pour y répondre!

Vous n'aurez qu'à nous retourner l'entente signée pour que nous puissions officiellement autoriser votre Marché!

## L'autorisation de votre Marché et le Tableau de bord

L'autorisation de votre Marché fera apparaître deux nouvelles sections dans votre Tableau de bord: la liste des petites entreprises inscrites et la Boite à outils.

Au fur et à mesure que les entreprises vont se joindre à votre Marché, vous les verrez apparaître dans cette section, en ordre chronologique d'inscription, car le processus se fait directement sur notre plateforme pour une gestion simple et efficace.

Nous ne recommandons pas d'ajouter des étapes de votre côté (ex.: formulaire d'intérêt, pré-inscription auprès de vous, etc.) : l'expérience nous démontre que cela rend le processus plus confus pour les parents et vous occasionnera au final une charge de travail additionnelle.

## **L'autorisation de votre Marché et le Tableau de bord (suite)**

La Boite à outils sera donc disponible  
juste sous la liste des entreprises.

Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut  
pour vous plonger dans l'organisation de  
votre Marché!

Pour d'autres conseils et marche à suivre, nous  
vous invitons à consulter notre nouveau Guide  
du Marché autorisé!

# MISE EN GARDE

En cas de manquement aux règles obligatoires mises en place, ou de comportements inadéquats observés pouvant causer des préjudices ou porter atteinte à l'organisation,

nous nous réservons le droit d'intervenir immédiatement et de prendre les moyens nécessaires pour faire cesser le problème.

**Il est également possible que l'autorisation d'organiser un Marché soit retirée ou ne soit plus accordée dans le futur.**

# Coordonnées

La meilleure façon de nous contacter  
demeure le courriel

[marches@petitsentrepreneurs.ca](mailto:marches@petitsentrepreneurs.ca)

**Plusieurs personnes consultent  
régulièrement cette boîte de courriel,  
donc n'hésitez pas à nous écrire!**